

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SETE**

**Séance du Lundi 5 Juillet 2021 à 14 heures 30**

**COMPTE RENDU**

Madame Jocelyne GIZARDIN, Vice-Présidente, a la charge de présider la séance.

**Le conseil d'administration convoqué le mardi 29 juin 2021 n'ayant pu être tenu, faute de quorum, la séance a été reportée avec le même ordre du jour et selon les mêmes règles de convocation conformément aux R 123-16 et R 123-17 du code de l'action sociale et des familles**

Etaient présents : Jocelyne GIZARDIN ; Sylvain DOMINGUEZ ; Horrida BOURAOUI ; Colette RIZZOLO-BRESSON

Etaient absents ayant donné procuration : François COMMEINHES ; Jean -Michel HAMET

Etaient absents : Colette JAMMA ; Patrick ANDRE ; Madeleine ESTRYN ; Geneviève COINDOZ, Laurent MAITRE ; Joelle BIEVELOT ; Céline SENEGAS.

Présence de 4 membres restants,  
Pour un total de 6 votants.

La Vice -Présidente déclare la séance ouverte et, après approbation du compte rendu du dernier conseil d'administration, débute l'examen des questions portées à l'ordre du jour.

**1/. Compte-rendu des décisions prises par la Vice -Présidente du CCAS sur délégation du conseil d'administration.**

Madame la vice-présidente du C.C.A.S, fait un point sur les demandes d'aides, de domiciliations et de décisions en cours.

**2/. Marché public-Adhésion au groupement de commandes pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur les domaines privés des collectivités et de leurs établissements publics.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**3/. Convention annuelle de délégation de gestion du fonds départemental d'aide aux jeunes au C.C.A.S de Sète.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**4/. Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables du budget du service d'aide à domicile. Exercice 2021.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**5/. Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables du budget du C.C.A.S. Exercice 2021.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**6/. Décision modificative n°1 du budget du C.C.A.S. Exercice 2021.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**7/. Affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2020 du budget du service d'aide et d'accompagnement à domicile.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**8/. Budget exécutoire exercice 2021 du service d'aide et d'accompagnement à domicile.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**9/. Affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2020 du budget de la résidence autonomie Lou Thonnaire.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**10/. Budget exécutoire exercice 2021 de la résidence foyer Lou Thonnaire.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**11/. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget de la résidence autonomie Lou Thonnaire.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**12/. Compte administratif – Compte de gestion exercice 2020 du CCAS et affectation des résultats 2020.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**13/. Centre social – Espace Passerelle – Fixation des tarifs.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**14/. Règlement intérieur des jardins familiaux de Sète.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**15/. Création d'un poste de technicien – Service administration générale.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**16/. Information de l'assemblée délibérante portant sur des mises à disposition de personnels du CCAS de Sète auprès de Sète Agglopoie Méditerranée.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**17/. Appel à projets national 2021- Aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**18/. Convention relative au fonctionnement du service Relais d'Assistantes Maternelles de Sète.**

Après lecture du projet,  
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**L'ensemble des questions portées à l'ordre du jour ayant été examiné, la séance est levée à 15 heures 15.**

Sète, le 7 Juillet 2021

La Vice-Présidente du C.C.A.S  
  
Jocelyne GIZARDIN

